QUEL MODE DE VIE EUROPÉEN ?

PAR GUY KONOPNICKI

Puisque la Commission en a décidé ainsi, nous avons non seulement une identité européenne, mais aussi un mode de vie qu'il convient de protéger. Par Aphrodite et Dionysos, nous serions enclins à nous réjouir de voir un Grec chargé de la défense d'une manière de vivre confondue avec l'identité de l'Europe. Nous aurions enfin une Europe enchantée, après tant d'années passées à mesurer les quotas laitiers et à fixer les taux de déficit tolérés. Jusqu'à présent, en dehors d'un minimum juridique énoncé dans la Convention européenne des droits de l'homme, l'Union européenne ne s'est guère préoccupée de ce qui pourrait constituer une culture commune. Moins encore un mode de vie. L'histoire nous apprend, certes, que bien des choses prennent forme au moment où il devient impérieux de les défendre. Il en fut ainsi de la nation française, dont la scène primitive fut une fameuse charge de volontaires aux pieds nus, hurlant son nom pour la première fois sous le moulin de Valmy. Du mode de vie européen, nous ne savons pas grand-chose, sinon que ces termes flous permettent de faire accepter celui, plus contesté, d'« identité ».



Ce mot appelle toujours les protestations indignées de tous ceux qui crient au viol d'identité pour peu que l'on invite un groupe religieux à respecter les règles communes. Les Européens, ensemble ou pour chacune des nations, ne sauraient revendiquer une identité sans éveiller le soupçon. Dans les faits, ils ne se sont pas rassemblés sur la base d'une culture commune, mais en fonction d'intérêts matériels qu'il convenait d'harmoniser pour éviter de repartir comme en 14 et en 39. Or, cette construction marchande de l'Europe a commencé alors même que deux guerres mondiales venaient de ruiner l'Europe de la culture. Celle dont Stefan Zweig se souvenait dans son exil. Cette Europe où, depuis la Renaissance, les idées, les courants littéraires et artistiques trouvaient des correspondances d'un pays à l'autre. La circulation des œuvres relève désormais du commerce international. Il n'y a pas de mouvement culturel spécifique aux Européens. Depuis chaque pays, les écrivains et les artistes n'ont aucune raison de se tourner vers une autre partie du Vieux Continent, de préférence à n'importe quel pays du monde. Dans cette Europe fondée sur le fameux couple franco-allemand, les Français ont pratiquement abandonné l'apprentissage de l'allemand.

Le mode de vie commun aux Européens n'a pas grand-chose de particulièrement européen. Les périphéries des villes tendent à se ressembler, par l'architecture des cités, cet héritage tristement universel de la seconde partie du XX[e] siècle. Les objets de consommation de masse, matérielle et culturelle, ne sont pas plus caractéristiques de l'Europe que les circuits immatériels qui les diffusent de par le monde. Aux vieilles pierres près, les centres des villes eux-mêmes se ressemblent, avec les rues piétonnes aux faux pavés anciens et leurs enseignes de marques mondialisées.

La mondialisation uniformise jusqu'aux vêtements, la nourriture résiste à peine, en France et dans le sud du Vieux Continent. Cependant, nous avons désormais un commissaire européen chargé de défendre notre mode de vie... En vérité, il s'agit de la politique d'immigration et des problèmes de cohabitation qui en résultent. Malheureusement, les pays constitutifs de l'Union européenne ne partagent pas une même conception de ce qu'ils entendent défendre. Le principe des libertés individuelles semble assez bien partagé, proclamé par tous, mais il n'a pas le même sens dans chaque pays. Ainsi, en France, l'exercice de ces libertés se conçoit dans la laïcité de l'espace commun. Notre mode de vie ne peut s'accommoder des exigences religieuses. Celui d'une grande partie de l'Europe se fonde sur des définitions religieuses, si bien que l'on accepte ou l'on refuse une autre religion.

Le commissaire à la défense du mode de vie européen, Margaritis Schinas, vient d'un pays, la Grèce, où l'Eglise orthodoxe jouit de privilèges et il est issu d'un parti, la Nouvelle Démocratie, qui défend cette tradition. Est-ce bien notre mode de vie commun ? En vérité, ce qui unifie l'Europe, dans les mœurs, la culture et les échanges marchands, ne lui appartient pas en propre. Ce qui la divise, ou, si l'on préfère, ce qui maintient sa diversité, relève du mode de vie à défendre. En France, cela s'appelle la laïcité. ■